INFORMATIONS MUNICIPALES

brèves de Malezeule

n°19

NOVEMBRE
DECEMBRE 2015

VIE DU VILLAGE

Œuvreuses : Gravure de l'arbre

PAGE 2

CITOYENNETE

11 Novembre : Distinctions

PAGE 6

CADRE DE VIE

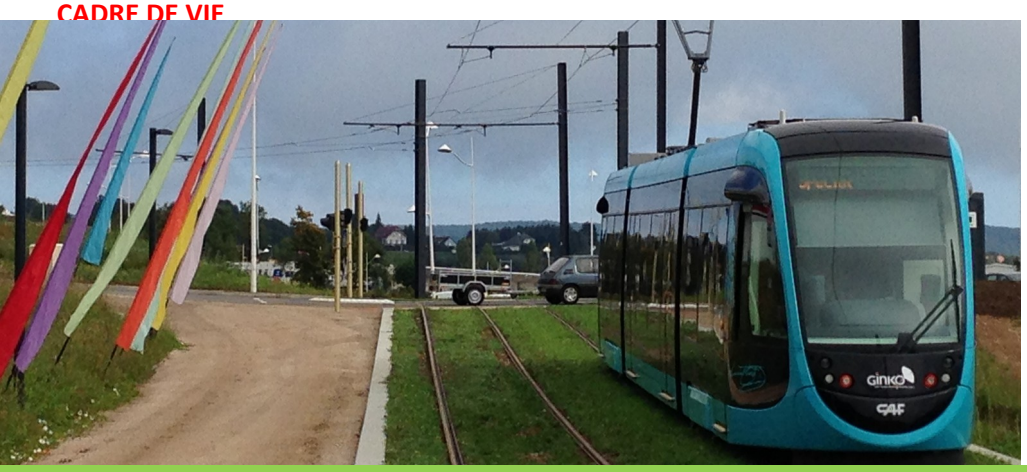

Marnières : Modification du PLU

PAGE 9

DEMAIN

MERCREDI 2 DECEMBRE
Avec Familles Rurales
15h30 – Maison Commune
Ludothèque La Toupie

VENDREDI 4 DECEMBRE
Avec Familles Rurales & SEEB
9h30 – Maison Commune
Animations
Relais Assistantes maternelles

VENDREDI 4 DECEMBRE
Avec le CCAS et la Commune
18h – Maison Commune
Information Mutuelle

4 & 5 DECEMBRE
Ecole & Maison Commune
Téléthon

6 & 13 DECEMBRE
8h/18h – Maison Commune
Elections régionales

VENDREDI 11 DECEMBRE
18h – Maison Commune
Conseil développement participatif CAGB

SAMEDI 12 DECEMBRE
12h – Maison Commune
Repas des Aînés *CCAS*

MERCREDI 16 DECEMBRE
Bibliothèque
17h – Maison Commune
Heure du Conte

VENDREDI 18 DECEMBRE
Accueil de loisirs périscolaire
15h30 – Ecole **Fête de Noël**

SAMEDI 19 DECEMBRE
Société d'Education populaire
14h30 – Maison Commune
Arbre de Noël des enfants

DECEMBRE
Fours à Chaux
Crèche de Noël Calisiola

Animations – Vie du Village

DEMAIN

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
4ET5 DÉCEMBRE 2015

VENDREDI 4 DECEMBRE 2015 — Ecole

17H TELETHON ECOLE
(RE) PASSER VOTRE CERTIFICAT D'ETUDE !
Enfants, parents, grands-parents,...

SAMEDI 5 DECEMBRE 2015 — Maison Commune

8H / 13H TELETHON SOLIDAIRE
BOURSE AUX JOUETS ET AUX VETEMENTS
- **TENIR UNE TABLE POUR VENDRE**

Location de table (1m20) à 5€ (possibilité d'en louer plusieurs)
Inscription obligatoire au 06.77.07.21.45.
- **DONNER POUR LE TELETHON**

Dépôt le samedi 5 décembre matin 8h à 9h.
Vente le samedi 5 toute la journée au profit du Téléthon.

9H30 TELETHON EN RANDO
MARCHE RANDONNEE CALISIOLA
Départ Maison Commune. Parcours de 5.6 km.
Destination Les Fours à Chaux et retour. Via le Bois de Chalezeule.
Halte avec boissons chaudes et friandises.

14H / 18H TELETHON EN JEUX
JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES **Maison Commune**

TOUTE LA JOURNEE
TELETHON CREATION – VENTE OBJETS CREA'TUC
Vente d'objets fabriqués à partir des broderies faites mains par le TUC.
TELETHON DEFI LA VACHE A TRAIRE !
du Comice du Canton Marchaux - Besançon Est
TELETHON BUVETTE PATISSERIES
Buvette avec pâtisseries préparées par les habitants.
N'hésitez pas à apporter vos spécialités !

18H TELETHON DEFILE RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Départ Maison Commune.
Suivi à 19h d'un verre de l'amitié
offert par la Municipalité.

20H TELETHON SOIREE REPAS DANSANT
Curry de Dinde + Dessert
Repas préparé par l'Auberge de Chalezeule.
Adultes : 15 € - Enfants jusqu'à 12 ans : 12€
Ambiance assurée par l'orchestre des Sixties
Règlement/Chèque à l'inscription au nom de la SEP avant le 30/11/2015.
M.Kaulek Jean-Luc 16 impasse de Chouaire 25220 Chalezeule
03.81.51.28.80 / 06.74.25.06.38 / jeanluckaulek@laposte.net

HIER

VENDREDI 28 SEPTEMBRE
OEUVREUSES : L'ARBRE GRAVÉ

Etape importante du projet artistique en l'honneur des femmes oubliées des guerres et de la société, la gravure des noms de métiers au féminin sur l'arbre. Estafania Peñafiel était naturellement présente au côté de graveurs professionnels. Précisions, attentions,... le tout de façon méthodique et précieuse.

Nouvelle occasion pour échanger avec les enfants de l'école et pour ces derniers de découvrir quelques 15 noms qu'ils avaient proposés avant l'été à l'artiste.
Très vite, l'arbre a été à nouveau recouvert avant l'hiver et pour ne se dévoiler au grand jour qu'au printemps prochain...

➔ **INAUGURATION : SAMEDI 28 MAI 2016.**

HIER

SAMEDI 10 OCTOBRE
PARTIE DE CAMPAGNE

L'animation annuelle de la CAGB était cette année à la Pépinière maraichère de la Combe Balland.
A l'honneur et à la découverte bien sûr des « Graines de Maraîchers » et des Jardins de Cocagne désormais sur leur nouveau lieu de production.

Nouveaux horaires des Graines de Maraichers

Mardi & Mercredi 17h-19h
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h-12h30

MERCREDI 14 OCTOBRE
HEURE DU CONTE

Babeth et les Amis de la Bibliothèque proposent chaque mois aux enfants de tout âge un moment enchanté ou d'aventure à travers les livres...

Prochaine Heure du conte :
Mercredi 16 décembre à 17h15.

OUVERTURE HABITUELLE
LUNDI – MARDI – JEUDI 16H45-19H
MERCREDI 15H-19H

VACANCES / SE RENSEIGNER

4 & 5 OCTOBRE

Voyage à l'exposition universelle à Milan

Les 4 et 5 octobre derniers, les Amis de la Bibliothèque de Chalezeule sont partis en voyage.
Cette année, c'était la découverte de l'exposition universelle de Milan, dont le thème était « Nourrir la planète ».

Partis le samedi aux aurores, nous avons commencé notre périple par la visite guidée du très beau centre-ville de Milan, suivie de la magnifique cathédrale gothique et son dôme.
Le lendemain matin, nous étions à pied d'œuvre pour découvrir un échantillon de notre planète sous la forme de pavillons tous plus originaux les uns que les autres. Sans chauvinisme aucun, le pavillon français était pour nous le plus beau d'autant plus qu'il a été fabriqué en Franche-Comté.

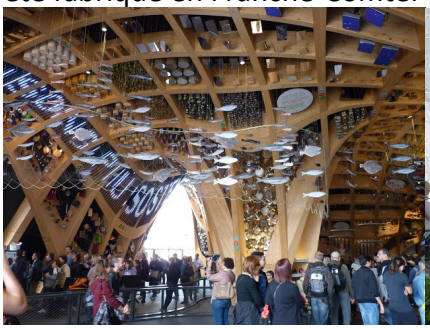

Bien sûr, nous n'avons pas pu tout visiter vu l'affluence considérable, mais l'ambiance festive et bon enfant qui y régnait ainsi qu'un temps très clément ont contribué à la réussite de notre court séjour
En fin d'après-midi, nous avons repris la route pour Chalezeule, fatigués mais heureux de ce week-end un peu dense, conscients d'avoir assisté à un évènement important.

Les Amis de la Bibliothèque

MERCREDI 28 OCTOBRE
CONCERT SURPRISE

Lilian Renaud, vainqueur de The Voice et idole local, a donné une prestation « surprise » dans les allées de l'hypermarché pour la joie de fans venus en nombre !

10 OCTOBRE

Les Fours à Chaux fêtent les sorcières

Le Trait d'Union Chalezeulois avait donné à nouveau rendez-vous, au cœur de l'automne, aux Fours à Chaux pour fêter les sorcières et déguster leurs soupes magiques ou maléfiques (?). Cette année c'est Brigitte Aubry qui a reçu la Louche d'Or. La musique des Endiablés de Thise ont ouvert les jeux, stands de maquillage, concours et autres surprises, avant que la nuit tombe et que le sentier de la peur soit ouvert pour le plaisir et les frayeurs des grands comme des petits.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

TÉLÉTHON : LE COUP DE POUCE DES SCOUTS

Le Téléthon se prépare dans la commune.
La nouveauté cette année est l'organisation d'une bourse aux jouets e aux vêtements (voir page 2). Un première réception des jouets e vêtements a eu lieu dès samedi 2 novembre, avec l'aide des pionnier Scouts et Guides de France de Bregill qui seront présents également le samed 5 décembre dès 8h.
La Bourse aura lieu le même jour de 8h à 13h.

BIENVENUE

NOUVEAUX NES

Votre enfant est né en 2015 ?
Inscrivez-le en mairie avant le 31 décembre pour participer avec ses parents à l'accueil organisé par le CCAS en janvier 2016.

RECHERCHE BENEVOLES

JARDINS DE COCAGNE

Les Jardins de Cocagne recherchent des bénévoles pour tenir des samedis le stand jus de fruits et soupes du marché de Palente.
Renseignements : Corinne Tissier 06.88.68.62.47.

Citoyenneté

HIER

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
NETTOYONS LA NATURE

Dans le cadre des ateliers TAP, l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire organise des « temps forts » toute l'année. Aussi, les enfants ont pu participer à l'opération citoyenne « Nettoyons la nature ». Munis de poubelles et de gants, les «nettoyeurs» ont sillonné le village, récoltant papiers, cartons, plastiques,... Un bel engagement citoyen pour préserver l'environnement de la commune. La 1ère adjointe, Jocelyne Iwasinta était présente pour les féliciter et à les inviter à renouveler ces gestes au quotidien de ne pas jeter déchets et détritus dans les rues et espaces verts du village.

VENDREDI 23 OCTOBRE
DON DU SANG

En partenariat avec l'EFS – Etablissement Français du Sang, l'amicale des sapeurs-pompiers de Chalezeule organise deux collectes de sang par an.
La moyenne de chaque collecte est d'environ 30 dons. Les besoins en sang sont de plus en plus important, nous voudrions donc augmenter ces dons et vous invitons d'ores et déjà **aux prochaines collectes pour 2016 les vendredis 13 mai et 14 octobre.**
Un entretien médical avec un médecin est réalisé avant chaque don, il n'y a donc aucune crainte à avoir. Alors si vous avez entre 18 et 70 ans, nous comptons sur vous.

Denis Cardon Référent Don du sang
Amicale des Pompiers

HOMMAGE

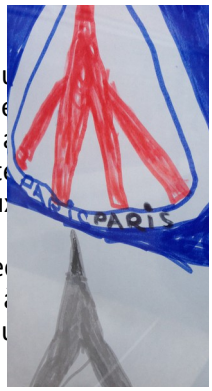

Suite aux évènements tragiques de Paris, le drapeau de la mairie a été mis en berne, les cloches de l'église ont sonné le glas à plusieurs reprises et M. le Maire a adressé un message de condoléances et de solidarité à Mme la Maire de Paris, Annie Hidalgo, et aux citoyens de Paris.
Après un échange et/ou un temps d'expression avec les élèves, une minute de silence a été respectée à 11h30 à l'école (dans les classes) et sur le temps du midi le lundi 16 novembre.

Le plan Vigipirate a été renforcé et des barrières ont dû être installées devant les accès à l'école. Et la plus grande prudence est demandée aux nombreux automobilistes stationnés aux heures d'entrées et de sorties...

RENDEZ-VOUS

Dimanche 6 et 13 décembre 2015
Elections Régionales
Bureau de Vote - 8h à 18h à la Maison Commune

Procuration :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

Présentation Pièce d'identité :
Il vous est rappelé que l'Article E.60 du code électoral prévoit que les électeurs des communes de 1000 habitants et plus devront présenter, au moment du vote, un titre d'identité. Liste des titres affichée dans le bureau de vote (Extraits Circulaire Préfectorale).

Compétences :

HIER

MERCREDI 11 NOVEMBRE
DISTINCTIONS MUNICIPALES

La cérémonie du 11 novembre a réuni une très nombreuse assistance de toutes les générations. Les anciens combattants et son président, Georges Demougeot, étaient touchés par la présence de la population, des enfants de l'école, d'un détachement du 6ème régiment du Matériel, d'un groupe de sapeurs-pompiers et de la fanfare de la commune.
L'hommage rendu aux soldats de la Première guerre mondiale au monument aux morts a résonné avec notre présent quand **les mots prononcés pour la paix et contre tous les nationalismes en Europe** ont trouvé malheureusement écho avec nos temps modernes.

La matinée républicaine s'est poursuivie à la Maison Commune où M. Magnin-Feysot, Maire, remit deux distinctions. La première fut celle de « Maire honoraire » par décision de Monsieur le Préfet à M. Raymond Reylé, maire durant les trois derniers mandats.

« Pendant tout le temps de ces derniers, tu t'es employé à faire le bien et le faire bien… **Si Chalezeule est un village où il fait bon vivre, c'est en partie à toi qu'on le doit** » a insisté le Maire en rappelant notamment les nombreuses réalisations : la rénovation et l'extension de l'école, le réaménagement de la maison commune, la mise en valeur du site des Fours à chaux, la place de la fontaine, le parc des bambous ou encore l'œuvre d'art en l'honneur des femmes oubliées.

Puis, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent fut remise à Benoît Charpy, actuel adjoint au maire aux travaux et à l'environnement, pour vingt années de mandat : « **Comme ton père Jean et ton grand-père Fernand, et chacun à leur façon, tu t'es mis au service de ta commune** et de ses habitants sans compter et avec une générosité exemplaire. Tu es celui sur qui on peut toujours compter ».

ET AUSSI ....

Le conseil municipal a également délibéré lors des dernières séances pour :
- obtenir auprès du Préfet un agrément dérogatoire au **dispositif d'investissement locatif dit « Pinel »** afin de proposer sur son territoire des logements intermédiaires adaptés aux besoins des ménages et conserver une certaine attractivité auprès des investisseurs privés ;
- participer **aux voyages des collégiens** domiciliés dans la commune (60€ par an par élève) ;
- adopter son **Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)** sur trois ans, à hauteur de 56 510 euros sachant que les travaux par exemple au cabinet médical sont déjà engagés ;
- donner un avis favorable à l'arrêté préfectoral sur **le classement des secteurs affectés par le bruit** et aux **nouveaux statuts du SYTTEAU** (Adhésion de Morre).

Prochaine séance du Conseil municipal
Vendredi 18 décembre à 20h30.

SECURITE – INFOS GENDARMERIE

VOL AU CRÉPUSCULE - CONSEILS À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Règles pour limiter le risque du vol dit « au crépuscule » :
- Équiper son habitation d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.
- Donner l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique). Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Faire relever le courrier de sa boite aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.
- Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.
- Dans son habitation ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.
- Rester discret sur certains détails privés (objet de valeur possédés, lieux de rangement).
- Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.

DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le précédent conseil avait déjà été en partie consacré à l'intercommunalité en se prononçant contre les nouveaux statuts de la CAGB et son projet de mutualisation de services avec Besançon. Le suivant du 5 novembre a débuté sur le même sujet.

Après avoir également eu un exposé de la Loi NOTRe et ses conséquences, un avis favorable a été donné au projet du Préfet de **schéma départemental de coopération intercommunale** du Doubs en émettant des réserves à savoir que le schéma prenne en compte la volonté des communes demandeuses d'intégrer la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et que le SCOT ne réduise pas son périmètre.

Perte de représentation à la CAGB. Contraint et forcé par une décision « injuste » du conseil constitutionnel, le conseil a voté une motion de « colère » et de recours au Préfet devant la remise en cause de l'élection au suffrage universel de mars 2014 des deux conseillers communautaires représentant la commune. Cette motion est issue de positions communes avec les communes de Serre-les-Sapins et Pirey. Respectueux du droit et de la gestion intercommunale, et même si de nombreux conseillers ne souhaitaient pas participer au vote par protestation, **le maire Christian Magnin-Feysot a été élu conseiller titulaire et Andrée Antoine suppléante, la commune perdant un siège.**

Projet d'aménagement du groupe scolaire et périscolaire. Un bureau d'étude a été retenu pour travailler sur les besoins recensés et partagés par les élus, les équipes enseignantes et d'animation et les délégués de parents d'élèves. **Il est question de revoir et d'agrandir les espaces maternels et périscolaires (dont la mise en accessibilité), de réorganiser la cour et d'améliorer la sortie de l'école.** Cette étude sera complétée d'un audit en performance énergétique et de la qualité de l'air. Des demandes de subventions ont été adressées au Département du Doubs et à l'ADEME de Franche-Comté.

Versement du reliquat de **participation de la commune à la création de la structure intercommunale petite enfance** « Les P'tits Loups » (3 934.96 €. TTC) au SEEB – Syndicat Etudes Est Bisontin.

Au total, les travaux et équipements auront coûté 849 650 euros.
La Caisse Nationale d'Allocations Familiales y a contribué à hauteur de 276 000 €, le Département du Doubs 86 685 € (sans compter la vente à l'euro symbolique des locaux), l'Etat 5240 € (réserve parlementaire du député pour le mobilier et DETR pour l'accessibilité), le FCTVA 132 780 (remboursement TVA deux ans après) et les communes 348 945 € (soit 41%).

Le conseil a décidé de solliciter **des subventions de l'Etat (DETR – Dotations Territoires Ruraux)** pour 2016 pour les projets de travaux et d'investissements : **rénovation du sol et local poubelles de la Maison Commune, accessibilité de bâtiments, locaux associatifs dans l'ancienne caserne et remplacement des postes informatiques en mairie**.

Citoyenneté

DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Les Marnières – Modification du PLU. Depuis le retrait de Ségécé (ex concessionnaire de la ZAC), **la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a repris en régie le projet d'aménagement** de la zone des Marnières et a engagé, par le biais d'un contrat confié à la SPL Territoire 25, la réalisation de diverses études préalables puis pré-opérationnelles en vue d'aboutir à l'approbation d'un dossier modificatif de réalisation de ZAC pour la fin 2015 – début 2016.

Parallèlement à ces études, le groupe Carrefour a engagé un projet immobilier à vocation commerciale sur les terrains lui appartenant situés de part et d'autre de la station Tram « Chalezeule ». Le groupe a d'ores et déjà obtenu une autorisation de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) en février 2014 qui a été confirmé par la Commission nationale en juillet 2014 pour **un programme commercial de 12.600m² de SV soit 15.000m² de SDP**.
L'objectif de Carrefour est de déposer son Permis de construire juste après la validation du dossier de réalisation de ZAC par le Grand Besançon. Le projet actuel de Carrefour prévoit la réalisation d'environ 650 places de parkings pour répondre au besoin de sa clientèle.

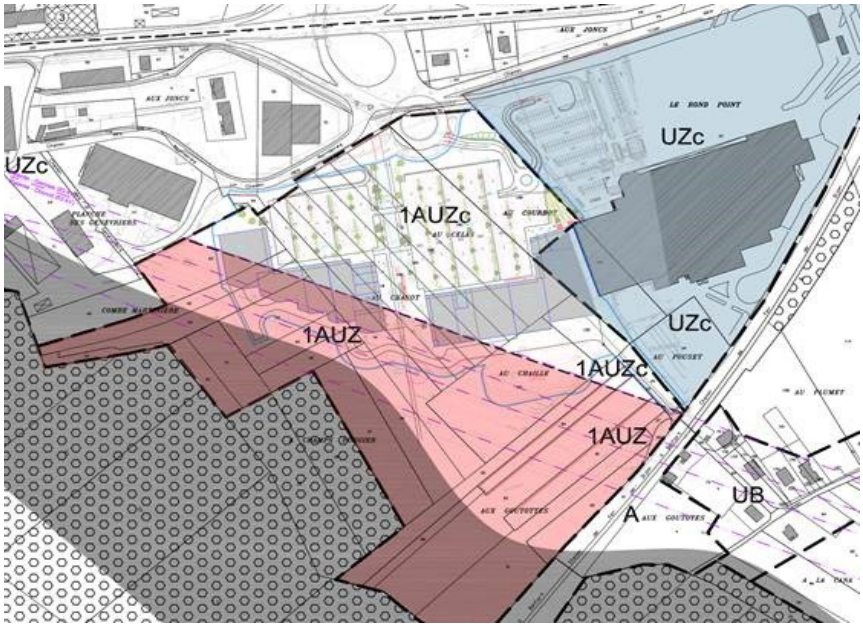

La commune de Chalezeule, en concertation avec la CAGB, a décidé d'engager **une procédure de modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme** concernant l'adaptation du règlement écrit des zones UZc, 1AUZ et 1AUZc pour le mettre en adéquation avec le projet et notamment les règles de hauteur et de stationnement.

Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs, le cas échéant les avis émis par les personnes publiques associées, ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations seront mis à disposition du public en mairie pendant un mois, **du 4 janvier 2016 au 5 février 2016,** aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre.
A l'issue de cette mise à disposition, le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du conseil municipal.

ECLAIRAGE Vous avez été très nombreux à répondre à l'enquête sur **l'éclairage public**... Merci ! Présentation des résultats et de l'étude municipale dans les prochaines Brèves.

HIER

SAMEDI 10 OCTOBRE
DERNIERE VISITE DE QUARTIER

Vitesse excessive, aménagement piéton, nouveau lotissement des Combottes, protection au Parc des bambous et à celui des Ecureuils, ... les sujets n'ont pas manqué lors de la dernière visite des élus du côté du Chanois et des Clos.

DEMAIN

VENDREDI 11 DECEMBRE – 18H
DEVENEZ MEMBRE
DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
PARTCIPATIF DU GRAND BESANCON

Connaissez-vous le CDP
Conseil
de Développement Participatif
du Grand Besancon ?

Depuis 2002 le CDP est un relais entre les élus et les acteurs du Grand Besançon.
Lieu d'échange et de réflexion, il contribue à améliorer la qualité de la vie de l'agglomération, à enrichir la connaissance des élus sur des réalités vécues et ressenties par la population et les acteurs locaux.
Composé de citoyens bénévoles, le CDP peut être consulté ou se prononcer de façon indépendante sur toute question relative à l'agglomération et à son devenir
Une réunion d'information aura lieu le **vendredi 11 décembre 2015 à la Maison commune de Chalezeule de 18h à 20h** ou vous pourrez apprendre ce qui a été réalisé et poser vos questions en vue du renouvellement de cette institution. La réunion sera animée par le co-président bénévole du CDP, Jean-Claude Monniotte.

Action éducative

HIER

ACCUEIL DE LOISIRS EN IMAGE

VACANCES ÉTÉ - AOUT

VACANCES AUTOMNE - OCTOBRE

SEMAINE DU GOUT

LUDOTHEQUE

DEMAIN

Ludothèque La Toupie

MERCREDI 2 DECEMBRE 2015
Avec Familles Rurales
15h30-17h30
Maison Commune
« Camping ! »

Prochaine date : **MERCREDI 3 FEVRIER 2016**

FELICITATIONS

Prix Ecole fleurie 2014 pour la classe de maternelle

Bravo à Mme Delhinger, aux enfants et aux parents !

FORET

AFFOUAGE

Inscriptions en mairie pour les habitants intéressées du **lundi 16 novembre au vendredi 4 décembre 2015**, aux heures d'ouverture du secrétariat, pour la vente de bois à façonner.

Afin de répartir les attributions aux mieux des personnes intéressées et de faciliter le découpage des parcelles, il est vivement recommandé qu'il n'y ait pas de participations fictives au bénéfice d'un tiers. Toute inscription sera définitive et fera l'objet d'une facturation.

Les lots seront donnés pour le 15 décembre 2015. Les tarifs 2016 seront fixés lors du conseil municipal du 18 décembre. En 2015 : 7.70 € le stère.

DECHETS

CHALEZEULE VILLAGE RESPECT !

LE SAVIEZ – VOUS ?

5 bacs de 500 litres de détritus sont ramassés par semaine par les Services Techniques le long des routes (ramassage des poubelles communales inclus).

Les bords de route sont nettoyés deux fois par semaine (Lundi et Vendredi).

Alors ses déchets ménagers sont à garder dans ses poubelles et les gros déchets peuvent être déposés à la déchetterie. Merci !

CALENDRIER 2016

Ur ndriers de collecte 20 ée dans toutes les boites aux lettres des habitants **du 30 novembre au 4 décembre 2015.**

www.grandbesancon.fr

HIER

SAMEDI 31 OCTOBRE
VENTE DE FLEURS
POUR LES ENFANTS DE CENTRAFRIQUE

Les bénévoles d'« Aide aux enfants de Centrafrique » se sont retrouvés pour leur vente traditionnelle de fleurs devant le cimetière. Peut -être pour la dernière fois ? Sœur Milou, dont les actions sont soutenues par l'association, prépare sans nul doute son dernier voyage en Centrafrique, avant de prendre une retraite méritée...

DEMAIN

VENDREDI 4 DECEMBRE – 18H
CCAS : PRESENTATION D'UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

La mutuelle santé est une charge de plus en plus importante dans le budget des familles. L'association « Solidarité Action Pouvoir d'Achat » (ASAPA) présentera son projet de Mutuelle communale, déjà proposée à Thise, au cours d'une réunion d'information **le vendredi 4 décembre 2015 à 18h30 à la Maison Commune.**

L'offre se décline sur le principe d'une cotisation à tarif unique, sans restriction d'âge. L'attention est particulièrement portée sur les niveaux de remboursements au niveau dentaire, optique, hospitalisation et médecine complémentaire.

En France, près de 4 millions de personnes ne peuvent souscrire à une mutuelle pour des raisons financières. « Ce serait un acte solidaire, sans discrimination d'âge, pour que tous aient les mêmes garantis ». Ainsi, aucun intermédiaire ne viendra augmenter la note. « On s'interdit le recours aux courtiers, ça irait à l'encontre de notre démarche » décrit l'initiateur Pascal Deriot. L'objectif est de réussir un projet fédérateur pour une meilleure couverture santé redonnant du pouvoir d'achat à chacun.

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DE MAIRIE
Ouverture du lundi au vendredi
de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE CHALEZEULE
13 rue de la cure – 25220 CHALEZEULE
Tél. 03.81.61.04.63 – Fax. 03.81.61.29.92
mairiedechalezeule@orange.fr

FISCALITE

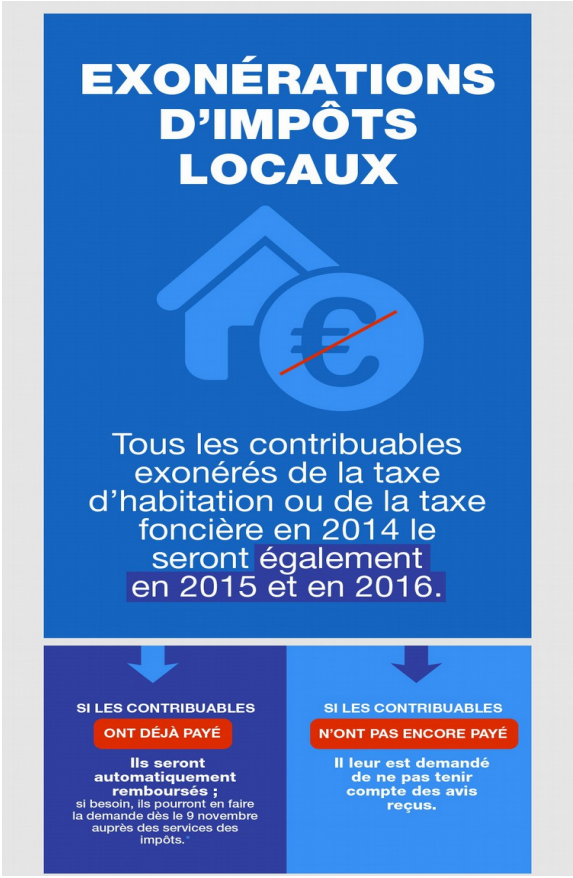

LES PROCHAINES BREVES DE CHALEZEULE
JANVIER FEVRIER MARS 2016

Adressez vos annonces et articles
avant le 15 janvier 2016
ATTENTION NOUVELLE ADRESSE COURRIEL
communicationchalezeule@gmail.com

BREVES DE CHALEZEULE N°19
Edition : *Commune de Chalezeule* – ISSN
Dépôt légal : *Novembre 2015*
Impression : *Est Imprim* - 650 exemplaires sur papier recyclé.
Directeur de publication : C.MAGNIN-FEYSOT
Coordination rédaction & mise en pages: H.GROULT
Ont participé à ce numéro : J.WUILLEMIER, M.BENDJILALI, M.CUENOT, E.EMONIN, M. PEYRETON,...
communicationchalezeule@gmail.com

Couleurs d'Autom ne

-

Photos
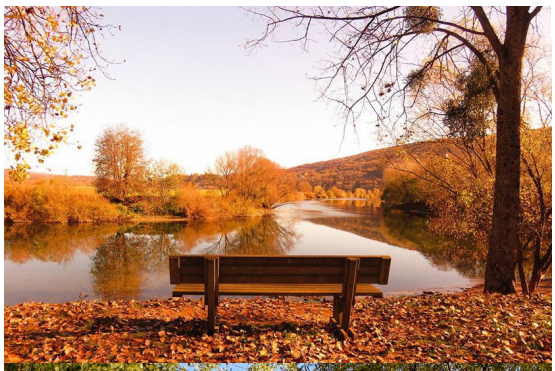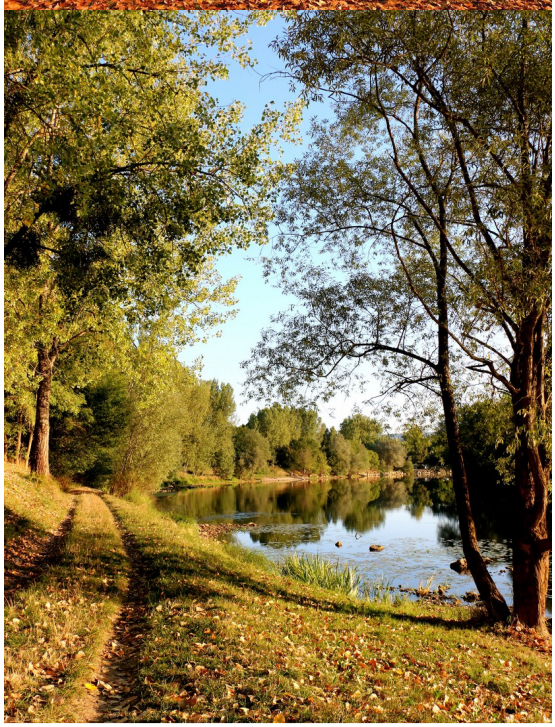
Elvyre Emonin